

BUDGET PREVISIONNEL (1 fiche par pays)

Nom - Prénom		Choix n°
Université ou Hôpital d'accueil	Ville	Pays

Dépenses à envisager	Coût	
	Mensuel	Total
Déplacement jusqu'au pays d'accueil (prix du billet d'avion, bus, train)	x	
Transport sur place		
Hébergement		
Nourriture		
Assurances complémentaires (attention, certaines universités hors Union Européenne exigent la souscription à leur système d'assurance, renseignez-vous bien sur le site des universités)		
Autres frais (achat de livres, vaccins, visa...)		
Total		

Ressources (prévisionnelles)		
Ressources personnelles (ou aide parentale)		
Boursier de l'Enseignement Supérieur CROUS (sous réserve de renouvellement l'année de la mobilité)		
Sponsor ou mécénat individuel ou collectif <i>(ex : soirée étudiante, hébergement gratuit, appui personnel,...)</i>		
Autres		
Total		

Il est **important** d'établir un budget prévisionnel afin de **prendre conscience du coût** de la mobilité envisagée et de ne pas, au dernier moment, devoir annuler le séjour faute de moyens financiers suffisants. Outre votre déception personnelle, vous risquez de ne pas laisser l'opportunité à un autre étudiant de partir. **Il est donc essentiel de vous renseigner sérieusement sur le coût de la vie dans les pays demandés.**

Les aides à la mobilité que vous pourriez **éventuellement** percevoir ne vous permettront pas de couvrir la totalité de vos frais et ne doivent donc pas être considérées dans le calcul de votre budget. Il s'agit d'une **aide à la mobilité**, non d'un financement de votre mobilité. Les allocations ne sont jamais versées avant le départ des étudiants, il est donc primordial de vous assurer que vous pourrez **assumer pleinement le coût de votre mobilité.**

Informations sur les aides à la mobilité : <http://www.u-bordeaux.fr/Formation/Etudier-a-l-etranger/Financements>